

PREempt Concentrate

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	PREempt Concentrate
Usage recommandé	Concentré nettoyage de surfaces dures et de désinfectant
Fabricant	Virox Technologies Inc., 2770 Coventry Rd., Oakville, ON, L6H 6R1, 905-813-0110
Numéro de téléphone d'urgence	Virox Technologies Inc., 1-800-387-7578
Numéro de la FDS	003133

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (orale) - Catégorie 5; Irritation de lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mot de signal: Danger

Mention de danger(s):

Provoque des lésions oculaires graves. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Precautionary Statement(s):

Prévention: Se laver les mains et la peau soigneusement après manipulation. Porter protection des yeux / du visage

Réponse: SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les verres de contact, si présent. et facile à faire. Continuer rinsing. If irritation oculaire persiste: Obtenez des conseils médicaux /attention. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Stockage: Voir la section 7 pour la manipulation et de stockage des informations.

Elimination des déchets: Voir la section 13 pour toute information d'élimination des déchets.

Autres dangers: Aucun connu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance pure/mélange: Mélange

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Le peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	7	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Pas une voie d'exposition habituelle

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les zones touchées rincer abondamment à l'eau tiède. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer à l'eau froide pendant 10-15 min. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, une fois le rinçage a commencé. Consulter un médecin immédiatement après le rinçage.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou en convulsion. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise ou êtes préoccupé.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent approprié d'extinction d'incendie

Identificateur du produit : PREempt Concentrate

FDS No.: 003133

Date de préparation le 10 juin, 2015

Page

01 de 04

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Comme dans tout feu, porter un appareil respiratoire pression, approuvé par MSHA / NIOSH (ou équivalent) et équipement de protection complet.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utilisez l'équipement de protection personnelle recommandée à la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher les déversements importants de pénétrer dans les égouts ou les voies navigables.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Les grands déversements ou de fuites: (supérieure à 5 gallons) Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit répandu. Placer l'absorbant utilisé dans des contenants couverts, étiquetés appropriés pour l'élimination. Utilisez rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et industrielle de sécurité, éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans un endroit qui est hors de lumière directe du soleil. Éviter l'entreposage à des températures élevées. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Exposition ligne directrice

Nom chimique	ACGIH		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Le peroxyde d'hydrogène	1 ppm		1 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation générale adéquate

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection ou des lunettes

Protection de la peau

Porter des gants appropriés chimiquement résistants

Protection des voies respiratoires

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Clair incolore
Odeur	Pas disponible
Seuil de l'odeur	Pas disponible
pH	0.7
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.032 - 1.042
Solubilité	Soluble dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide
Elemental phosphore	0 % en poids
Dilution pH (1 - 40)	2.2 - 2.4

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Ce produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec tout autre produit de nettoyage ou la désinfection .

Matériaux incompatibles

Agents oxydants bases, agents réducteurs. Matériaux ferreux tels que les métaux lourds et de fer galvanisé.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu .

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact oculaire; contact avec les yeux; ingestion; inhalation.

Toxicité Aiguë

CL50 (Inhalation) > 20 mg / L

DL50 (Oral) > 2000 mg/kg

DL50 (Cutanée) > 5000 mg/kg

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque une légère irritation de la peau

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Non classé selon les critères du SGH

Absorption par la peau

Non classé selon les critères du SGH

Ingestion

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Non classé selon les critères du SGH

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé selon les critères du SGH

Cancérogénicité

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Non classé selon les critères du SGH

Fonction sexuelle et la fertilité

Non classé selon les critères du SGH

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé selon les critères du SGH

Effets d'interaction

Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section est pas requis par OSHA.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Passez en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

concernant le transport

Autres informations Non réglementé IMO / IMDG

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations environnementales Sécurité, santé et

Canada

Liste intérieure des substances (DSL)/Non - Liste intérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont énumérés sur le DSL/LES .

Listes de réglementations canadiens additionnels

SIMDUT Exempt : DIN 02436701 .

USA

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8 (b)

Tous les ingrédients sont répertoriés sur l'inventaire du TSCA .

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé- 3 Inflammabilité - 0 Risque Physique - 0

FDS préparée par Virox Technologies Inc.

Numéro de téléphone (800) 387-7578

Date de préparation le 10 juin, 2015

Avis Pour un SSD mise à jour, se il vous plaît contacter le fournisseur / le fabricant figurant à la première page de cette Document d'information contenus dans les présentes a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des produits risques , dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué . Puisque les conditions de réelle l'utilisation du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur , il est supposé que les utilisateurs de la matière ont été entièrement formés selon les exigences de toute la législation applicable et réglementaire instruments. Aucune garantie , expresse ou implicite, ne est faite et le fabricant / fournisseur ne sera pas responsable des pertes , blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de utilisation des informations contenues dans ce document . Le contenu de ce document ont été préparés conformément au Règlement sur les produits dangereux les canadiens (SIMDUT 2015)

Identificateur du produit : PREEmpt Concentrate

FDS No.: 003133

Date de préparation le 10 juin, 2015

Page

04 de 04